



# APPEL A CANDIDATURE ORGANISATION ½ Finales et Finales COUPE DE BOURGOGNE SENIORS « Crédit Mutuel »

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, les ½ Finales et Finales de la Coupe de Bourgogne Seniors « Crédit Mutuel » se dérouleront :

## Dimanche 28 mai 2017

C'est pourquoi nous vous sollicitons afin d'organiser ces finales.

### 1/ QUALIFICATION

- 4 Equipes qualifiées en féminines et en masculins

Le nom des équipes sera connu après le 30/04/2017. (date des dernières rencontres à jouer)

### 2/ DÉROULEMENT DES RENCONTRES

#### ↳ Si une seule salle :

- 9H : ½ Finales Féminines
- 11H : ½ Finales Masculins
- 14H : Finale Féminines
- 16H : Finale Masculins
- 18H : Remise des récompenses – Vin d'honneur (à prévoir par le club organisateur)

#### ↳ Si deux salles :

- 10H : ½ Finales
- 15H : Finale Féminines et Masculins (dans deux salles)
- 17H : Remise des récompenses – Vin d'honneur (à prévoir par le club organisateur)

### 3/ RÉGLEMENT

- temps de jeu 4 x 10 mn, 5 fautes personnelles, 4 fautes d'équipe, mi-temps 10 mn,
- **frais d'arbitrage divisés à parts égales entre les clubs présents, le règlement de ces frais s'effectuera par un prélèvement sur le compte des clubs concernés,**
- résultats des rencontres : à transmettre à la Ligue par mail par le club organisateur le dimanche soir, e-marque obligatoire,
- la règle des brûlages devra être respectée, ainsi que la liste des 10 joueurs inscrits sur la feuille,
- toute équipe déclarant forfait se verra amendée d'une pénalité financière de 174 € (cf. annuaire ligue p. 27 – forfait Coupe de Bourgogne)

### 4/ ORGANISATION (matériel et divers)

Le club organisateur doit prévoir :

- Une ou deux salles toute la journée,
- Des officiels de table de marque,
- Le nécessaire pour la table de marque,
- L'appareil des 24 secondes,
- Une sonorisation,
- Terrain aux normes fédérales, (nouveaux tracés),
- Bouteilles d'eau pour les équipes et officiels,
- Un vin d'honneur offert par le club ou la municipalité.

### 5/ RÉCOMPENSES

Celles-ci sont prévues par la Ligue de Bourgogne et remises le jour de la finale :

- Une coupe définitivement acquise, offerte à l'équipe finaliste,
- Un trophée sera remis au gagnant, il sera acquis définitivement au terme de 3 années consécutives ou 4 années non consécutives.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser **vos candidatures avant le vendredi 31 mars 2017.**

Dans cette attente,

Sportivement,

Daniel MORIAUX,

Responsable Coupe de Bourgogne.

Jean Louis LAMOTTE,

Président Sportive.

**Crédit Mutuel**

1 rue des Pierres - BP5 71401 AUTUN Cedex

Tel. 03 85 86 97 00 - Fax. 03 85 86 31 36

E-mail : [lbbb@wanadoo.fr](mailto:lbbb@wanadoo.fr)

Site : [www.basketbourgogne.fr](http://www.basketbourgogne.fr)